



Chef de projet dans le domaine de la formation Technique et professionnelle

Pays: Burundi

Siège de travail : **Burundi** (avec plusieurs missions sur les lieux du projet : Bujumbura, Gitega, Bubanza, Muramvya, Kayanza)

Durée : 1 ans renouvelable

Départ : le plus tôt possible

Retribution : en fonction de l'expérience (entre 24.000 et 28.000 euros brut)

Merci d'adresser vos candidatures (CV + lettre de motivation en français) avant le 31 mars 2017 à l'adresse suivante : selezione@volint.it (objet : chef de projet Burundi)

Description du projet

Burundi

VIS-Volontariat international pour le Développement travaille au Burundi depuis plus de 10 ans, notamment dans le domaine de la formation professionnelle. Au cours des dernières années il a travaillé en étroite liaison avec le Ministère Burundais de l'Éducation pour mettre en œuvre des projets pilotes afin d'améliorer le système de formation du pays.

Un ambitieux programme duré trois ans vient de terminer ; ce programme qui a permis, entre autre, des échanges formatifs et de haut profil avec l'Éthiopie, a contribué considérablement à l'insertion socio-professionnelle des travailleurs dans le secteur informel.

A ce moment-là, VIS continue son action directement avec le Ministère de l'Éducation avec un projet visé sur l'apprentissage à travers une action pilote d'éducation de double formation en alternance école/entreprise informelle financé par AFD (Agence française de développement). Au mois de mars 2016 un autre projet financé par l'UE va commencer. Il s'agit du projet : *"Bâtir l'avenir (renforcement du rôle des OSC du secteur de l'EFTP à travers la mise en place d'un système partenarial de développement des Compétences techniques et professionnelles (DCTP) pour le secteur du BTP)*. Le projet sera implémenté dans les provinces de Kayanza, Gitega et Bujumbura.

La finalité est d'améliorer la qualité des compétences des jeunes vulnérables en tant qu'acteur du secteur artisanal de la production en développant un parcours de formation technique permettant aux bénéficiaires de développer et certifier leurs compétences. En même temps il s'agit de renforcer les structures artisanales de production afin qu'elles soient reconnues comme partie intégrée du parcours de formation de chaque bénéficiaire. Le projet financé par l'UE a été écrit et approuvé avant les sanctions appliquées par l'Union Européenne au pays sur base de l'article 96 des Accords de Cotonou. Cela a changé le cadre d'intervention et de partenariat du projet qui doit être concordé avec la Délégation de l'Union Européenne au Burundi.

Finalité

Au Burundi le chef de projet devra coordonner et gérer les actions liées au secteur de la formation professionnelle dans les projets VIS, en accord avec le Représentant du pays, dans le respect des procédures administratives et de réalisation des activités prévues par le siège, les bailleurs de fond et la législation locale.

Tâches prévues

- Planification, gestion et suivi des activités de formation professionnelle prévus dans les deux projets, en accord et sous la responsabilité du Représentant du pays et en collaboration avec le staff local, le personnel expatrié du VIS et les partenaires locaux ;
 - Accompagnement de la gestion financière des projets VIS au Burundi.
 - Participation technique à l'étude et à la formulation des nouveaux projets selon les priorités et les lignes directrice concordées avec le siège, les partenaires locaux et le personnel VIS présent au Burundi ;
 - Participation aux différentes coordinations présentes sur place, aussi bien à niveau des bailleurs de fond que des Institutions et Organisations Internationales et locales présentes ;
 - Contrôle du déroulement des activités de visibilité selon les indications des bailleurs de fonds ;
 - Supervision de la production de matériels de divulgation et de visibilité des projets en collaboration avec le personnel VIS sur place et préparation d'article pour magazines, site internet, newsletter sur demande du siège ;
 - Accompagnement des délégations officielles ou en alternative organisation logistique des visites en provenance de l'Italie ou ailleurs en accord avec le siège.

Conditions requises

Connaissances

- Maitrise en sciences techniques, éducation ou formation ou domaines connexes
- Maitrise de la langue française écrite et parlée
- Connaissance des principaux outils du project management (PCM, Log Frame, etc.)
- Connaissance des procès de lifelong learning et de TVET (technical and vocational education and training).
- Maitrise des procédures de gestion des projets financés par l'Union Européenne et de l'AFD.

Compétences

- Excellente connaissance théorique et expérience prouvée de trois ans au moins dans la gestion des projets UE de développement dans le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle, notamment en Afrique central francophone
- Expérience prouvée dans la mise en œuvre d'activités dans le domaine formatif avec la participation directe des institutions et autorités publiques

Compétences préférable

- Expérience prouvée dans la mise à jour des compétences des formateurs
- Expérience prouvée d'au moins 3 ans dans la formation modulaire et par compétences dans la formation technique et professionnelle. Participation à l'élaboration des manuels techniques par filière.
- Expérience prouvée dans la gestion d'activités liées au secteur informel et connaissance de ses particularités.

Capacités

- Suivi et évaluation des compétences des formateurs et des curricula

- Suivi des actions en cours et évaluation de leurs stratégies de durabilité
- Elaboration d'études de marché ponctuelles afin de concevoir des activités formatives techniques répondant aux besoins du contexte local
- Capacité d'organisation et coordination
- Capacité de problem solving
-

Dimensions psycho-attitudinales

- Prédilection au travail en équipe et au partage avec des partenaires locaux structurés et connexes aux différents domaines (public, privé)
- Enthousiasme et prédilection au démarrage d'activités nouvelles dans des contextes différents
- Capacité de gérer le stress provoqué par des conditions de sécurité difficiles, par une situation politique du pays très instable et par des consignes de sécurité très limitatives

Conditions requises préférentielles

Partage de la mission des salésiens de don Bosco et des valeurs chrétiens.

Conditions économiques : contrat de collaboration pour 24 mois (d'après la loi italienne).

En plus VIS se charge des frais suivants

- 1 voyage A/R
- Logement
- Assurances